



Montreuil, le 27 septembre 2022

DANS CONCOURIR IL Y A COURIR ...

D'un enjeu personnel pour la promotion à un grade au feuilleton à suspens que chacun suit, mais les candidats eux, ont la boule au ventre.

Devenir le jouet du destin, et des intérêts légitimes, mais contraires, des différents acteurs, voilà l'histoire malheureuse du concours de sergent organisé par le SDIS 66.

Nous ne pouvons que comprendre le dégoût de la situation vécue, au premier chef par les agents inscrits sur la liste, et ceux qui candidats à ce concours s'interrogent sur la rupture d'égalité dont ils pourraient avoir été victimes.

Et là, face au dernier rebondissement, les potentiels recruteurs risquent attendre le dénouement final.

Comme dans d'autres situations de concours annulés dans notre filière, notre manque, de rigueur, de souci de l'intérêt général, de respect des candidats, devrait nous révolter et nous interroger.

Malheureusement l'histoire donne raison à la CGT qui s'opposait à la filière de 2012. Sans cette réforme, nous n'en serions pas là.

A un moment où l'attrait de la fonction publique territoriale est remis en question, même pour les métiers à vocation, où on constate la rigidification de la mobilité géographique et le durcissement du déroulement de carrière, alors que le manque en personnel professionnel formé Chef d'agrès 1 équipe n'est pas satisfait, c'est encore une fois un échec collectif.

Alors Monsieur le ministre, on en reparle de la filière et de son organisation ?

COMMUNIQUÉ